

CTU

COLLOQUE INTERNATIONAL  
SUR "UNE AFRIQUE DU SUD <sup>NON RACIALE</sup> MULTIRACIALE,  
DEMOCRATIQUE ET EGALITAIRE"

DAKAR, 2-3 AVRIL 1991

ACQUIS POLITIQUES ET NIVEAU D'INTEGRATION  
DE LA FEMME SUD AFRICAINE AU DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE ET SOCIAL

Jacqueline KI-ZERBO  
B.P. 154 - Tél. : 23-32-44

MARS 1991

N.B. : Les opinions exprimées dans le présent document n'engagent  
que leur auteur

## INTRODUCTION

Le 11 Février 1990, le monde entier avait les yeux rivés sur les écrans de TV pour voir Nelson MANDELA sortir de la dernière prison où l'apartheid le tenait enfermé depuis 27 ans. Cet enfermement de 27 ans a révélé à la face du monde la capacité d'un homme noir d'être ferme dans ses convictions et de demeurer fidèle à ses engagements.

Lors du procès de ROVANIA, MANDELA déclarait "le combat de l'ANC est le combat du peuple africain, inspiré par ses propres souffrances et sa propre expérience. C'est un combat pour conquérir le droit de vivre. Pendant toute mon existence, je me suis consacré à ce combat du peuple africain... L'idéal que je chéris, c'est celui d'une société démocratique et libre dans laquelle toutes les personnes<sup>1</sup> vivraient en harmonie et se verraient offrir des chances égales. C'est l'idéal pour lequel j'espère vivre et que j'espère atteindre. Mais, s'il le faut, c'est aussi l'idéal pour lequel je suis prêt à mourir".

En acceptant la prison pendant plus d'un quart de siècle, Nelson MANDELA a détruit les sentiments d'infériorité et de soumission que le système de l'apartheid cherche à ancrer dans le coeur et l'esprit des Noirs, il a réhabilité l'homme noir et prouvé que l'Afrique a le sens de la dignité. C'est pour cela que l'Afrique lui est reconnaissante et que le monde le respecte.

En parlant de l'ANC, du peuple d'Afrique du Sud et de toutes les personnes, nous sommes sûrs que le Vice-Président de l'ANC pensait aux hommes et aux femmes, aux adultes et aux jeunes engagés dans "le combat pour conquérir le droit de vivre".

---

<sup>1</sup>C'est l'auteur de ce document qui souhaite

La sortie de prison , sans conditions, de Nelson MANDELA avec Winnie MANDELA à ses côtés nous a confirmée dans l'idée que par-delà la reconnaissance du soutien que sa compagne n'a cessé de lui apporter, le Vice-Président de l'ANC voulait rendre un hommage particulier à toutes les femmes d'Afrique du Sud et du monde.

Cet hommage nous l'avons, quant à nous interprété comme la promesse d'une Afrique du Sud non raciale et non sexiste, démocratique et égalitaire, dans laquelle la justice sociale et la reconstruction de la patrie libérée, exigent l'égalité d'accès des hommes et des femmes aux mêmes droits et devoirs politiques, sociaux et économiques.

#### I - L'IMPACT DE L'APARTHEID SUR LES FEMMES SUD AFRICAINES

Les femmes font partie intégrante de leur pays et de leur société. Leur statut et leur condition sont déterminés par la structure politique, le contexte sociologique et le niveau de développement économique de leurs pays.

En Afrique du Sud la politique, la société et l'économie sont gangrénées par le système de l'apartheid fondé sur un vaste réseau de lois, de règles et de règlements dicriminatoires. Selon certaines informations, la population d'Afrique du Sud se présentait et évoluera comme suit :

	1975	2000	2020
Africains	17.800 <sup>2</sup>	37.300	63.000
%	71,1	74,2	77

---

<sup>2</sup>en milliers

Blancs	4.200	6.900	9.204
%	16,5	13,7	11
Africains + Métis +			
Indiens			
%	83,5	86,3	89

Mais la majorité noire est exclue du pouvoir politique au niveau du pays.

Les seules concessions faites aux gouvernements des États à base ethnolinguistique, dans le cadre du développement séparé, n'accordent à ceux-ci qu'un pouvoir souvent limité aux affaires locales et sociales. La désignation d'un certain nombre de membres de ces gouvernements, souvent placés sous la direction de chefs traditionnels, laisse peu de place à une participation réelle de la population, hommes ou femmes.

L'exclusion politique des noirs et le gouvernement du pays par la minorité blanche raciste vise en fait à protéger et à perpétuer la spoliation de la majorité de la population de toute ressource, pour la condamner ainsi à la pauvreté et justifier la condition de sous-humanité dans laquelle on veut la maintenir.

Les terres réservées aux noirs ne représentent que 13 % des terres du pays, il s'agit souvent de terres impropres à la culture. Écoutons plutôt ce que Paul GINIEWKI écrit : " 88 % de la population des homelands végètent dans de véritables taudis ruraux, en-dessous du minimum vital, sur des sols arides, dépourvus de systèmes de communications, pratiquent une agriculture qu'on hésite même à qualifier de subsistance, puisque certains agriculteurs récoltent moins que ce qu'ils ont semé".<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup>L'AN PROCHAIN A UMTAMA, 1975

La conséquence d'une telle situation c'est que les hommes valides sont obligés d'aller chercher du travail sous-payé dans les zones blanches pour faire survivre leurs familles. Partis toute l'année, ils ne reviennent qu'une fois l'an à Noël ; il n'est donc pas étonnant que les maternités soient des services particulièrement sollicités au mois de Septembre de chaque année.

De cette situation, il résulte aussi le fait que beaucoup d'enfants grandissent en l'absence de leurs pères et se trouvent ainsi exposés à des difficultés affectives et caractérielles dont Mme STAUBBS témoigne dans l'interview qu'elle a accordée à la radio des Nations Unies en 1986 : "Il me fallait vivre et attendre pendant les périodes où mon père était parti, il me fallait l'attendre pendant neuf mois pour le voir deux semaines seulement en décembre, et de nouveau le voir disparaître pendant une année encore"

La mère de Mme STAUBBS, qui était institutrice et que l'on peut considérer comme relativement privilégiée, a été confrontée à toutes sortes de difficultés parce qu'elle voulait apprendre à lire aux noirs de sa communauté ; elle a dû fermer l'école qu'elle avait créée, a été dépossédée de la maison dans laquelle elle avait investi toutes ses économies, et a été forcée d'aller s'installer ailleurs pour échapper aux brimades. Si tel est le sort d'une femme instruite, on peut imaginer à quelles difficultés des paysannes peuvent avoir à faire face pour faire vivre leurs enfants et les personnes âgées dont le mari leur laisse la responsabilité. Sans instruction, sans argent, ni équipements, elles doivent faire vivre les autres, souvent aux dépens de leur santé. Lorsqu'elles en ont les moyens, elles doivent se contenter d'une autorisation de rendre visite à leur mari pour 72 heures au plus, sous peine de se voir expulsées des zones blanches.

Marianne CORNEVIN <sup>4</sup> ajoute : "le Ministère de l'Information de Prétoria fait état de dizaine de milliers de Km de courbes de niveaux aménagés pour la culture, de clôtures pour le bétail, de près de 5000 barrages, de dizaine de milliers d'aires sous irrigation. Mais cet énorme travail de renovation rurale n'est manifestement pas accepté par une population composée dans son immense majorité de femmes, d'enfants et de vieillards... 70 % de la population économique active dans les homelands est engagée dans le système du travail migrant ; d'où une structure anormale de la répartition des sexes.

En 1974 dans le VENDA (Extrême Nord du TRANSVAAL) les femmes représentaient 84 % des personnes âgées de 30 à 39 ans, 75 % de celles âgées de 40 à 49 ans".

Le même déséquilibre se retrouve , comme en négatif, dans les zones urbaines où l'absence des femmes semble compter parmi les facteurs de conflits et de violence que les Blancs ont réussi à créer entre travailleurs permanents et travailleurs migrants. A la suite d'une de ces confrontations violentes, le porte-parole des travailleurs permanents déclarait : "Nous pensons que le gouvernement doit immédiatement rapatrier (dans le KWAZULU) les travailleurs zoulou ; si ces gens doivent revenir un jour à SOWETO, il faudra qu'ils viennent avec leurs familles. C'est la seule chance de les intégrer dans notre communauté urbaine".

Dans une publication des Nations Unies, on peut lire encore : "Ceux qui restent dans les homelands, des femmes, des enfants et des vieillards pour la plupart, doivent lutter pour survivre à l'aide de maigres récoltes de blé et de millet produits par un sol pauvre et érodé. La malnutrition serait la cause de décès de plus de la moitié des enfants noirs qui meurent avant d'avoir atteint 5 ans".

---

<sup>4</sup>L'AFRIQUE DU SUD EN SURSIS (1975)

On a sans doute enregistré dans les townships la création d'écoles et de dispensaires pour les Noirs, mais la qualité des programmes et des soins médicaux laisse à désirer dans la mesure où les ressources budgétaires sont nettement inférieures à celles accordées pour les populations blanches. En effet, le gouvernement dépense 451 rands par enfant pour les soins de santé des zones blanches et 115 rands seulement pour les zones noires.

On estime qu'un enfant noir sur quatre meurt avant l'âge de cinq ans, la mortalité à la naissance est de 12 % pour les enfants blancs et de 94 % pour les enfants noirs. En plus de la dure épreuve de voir leurs enfants mourir, les femmes noires payent elles-mêmes un tribut particulièrement lourd à la maladie et à la mort en donnant la vie. Tout comme les hommes noirs, les femmes noires sont exposées à la violence de la répression policière, militaire et judiciaire, à l'assignation à résidence, à l'emprisonnement, à l'exil et aux attentats...

## II - LA LUTTE DES NOIRS

C'est parce que les noirs, hommes et femmes, refusent de se soumettre qu'ils sont victimes des différentes formes de violence ci-dessus citées. En fait, la lutte des populations d'Afrique du Sud a commencé il y a deux siècles avec l'arrivée des Blancs et l'accaparement des terres qui s'en est suivi. En 1910, les colons ont décidé de la formation de l'Union Sud Africaine à leur seul profit. En 1948, l'ultime étape de l'oppression des Noirs est franchie avec l'instauration de l'apartheid. Face à l'escalade raciste, les Noirs s'organisent dès le début du siècle pour résister et exprimer leur refus par des démonstrations pacifiques et non-violentes mais violemment reprimées.

Cette lutte constitutionnelle sera menée de 1912 à 1939 par des réclamations, des résolutions, des protestations et des délégations envoyées au gouvernement. Les Noirs organiseront en 1952 une campagne de défi sur la base de la résistance passive. Plus de huit mille (8000) personnes défieront ainsi les lois et seront jetées en prison sans opposer de violence. Le pouvoir blanc fut obligé de reconnaître l'attitude de discipline et de non-violence que les Noirs ont adopté tout au long de cette campagne. Malgré tout on dénombrera une quarantaine de morts et des centaines de blessés.

La population noire se mobilisera contre le référendum de 1960 qui proposait la création de la République Sud Africaine sans consulter les Africains qui constituent pourtant 70 % de la population du pays. C'est à cette occasion qu'eut lieu le soulèvement contre les laissez-passer (21 Mars 1960) qui entraînera le massacre de 69 personnes et 186 blessés dont de nombreux enfants à SHARPEVILLE. A la suite de ce soulèvement, l'ANC sera bannie comme organisation illégale. En refusant de dissoudre l'ANC, ses leaders n'avaient d'autre choix que la prison ou l'exil. Mais entre 1960 à 1962, ils poursuivront la lutte dans la clandestinité jusqu'à ce sombre jour d'Août 1962 où la chasse acharnée à l'homme, conduira la police du pouvoir blanc dans une ferme de l'ANC à ROVANIA ; désormais célèbre car c'est là qu'eut lieu le procès au cours duquel le Vice-Président de l'ANC prononça en Avril 1964, en guise de défense, son épique réquisitoire contre l'apartheid.

Provisoirement décapitée, la résistance noire connaîtra alors une sombre période d'apathie de 1963 à 1976, marquée cependant par la création de la branche militaire de l'ANC, et le recours à la lutte armée en 1968. En 1975, la loi imposant l'afrikaans comme langue d'enseignement dans le pays, entraînera la suppression de certaines disciplines et la révolte véhémement de la jeunesse scolarisée.

L'épisode le plus héroïque de cette agitation scolaire et estudiantine qui s'étendra sur des mois fut la révolte des écoliers de SOWETO. En 16 mois, 700 décès ont été publiquement enregistrés, pour la plupart des jeunes gens tués par balles par la police. Des centaines d'écoliers ont été emprisonnés dont beaucoup ont disparu sans jamais être revus par leurs familles. La lutte des hommes, des femmes et des jeunes noirs a continué jusqu'à ce que le pouvoir blanc commence à mettre un peu de bon sens et d'intelligence dans ses rangs. Sous la pression de la lutte intérieure menée par les noirs et leurs alliés libéraux, et sous la pression de la communauté internationale, l'évolution ainsi amorcée aboutira à la libération de plusieurs leaders politiques dont la dernière fut celle que nous avons évoquée au début de cette présentation, celle de Nelson MANDELA sortant de prison avec dignité et sans conditions, accueilli par les cris de joie de tous ceux qui étaient présents et par le rythme des battements de coeur de tous ceux qui attendaient devant leurs postes de TV cet instant prodigieux.

### III - LES ACQUIS POLITIQUES

La lutte des noirs a bénéficié de nombreux soutiens à travers le monde. L'opinion politique internationale à travers plusieurs organisations anti-apartheid et à travers les Nations Unies, a joué un rôle majeur en atteignant le gouvernement de la République Sud Africaine là se trouve son coeur, à savoir ses intérêts économiques. Parmi les nombreuses sanctions prises contre l'Afrique du Sud on peut citer :

- son expulsion de l'Assemblée Générale des Nations Unies,
- la condamnation de l'apartheid comme crime contre l'humanité et crime, selon le Conseil de sécurité, contre la conscience et la dignité de l'homme,

- l'embargo sur les armes et les véhicules militaires,
- les sanctions économiques,
- la convention internationale contre l'apartheid dans les sports,
- le boycottage culturel,
- la célébration des journées internationales du
  - . 21 Mars à la mémoire des victimes de SHARPEVILLE (1960) comme journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.
  - . 16 Juin à la gloire des jeunes écoliers de SOWETO (1976) comme journée de solidarité avec le peuple d'Afrique du Sud en lutte.

Sous des pressions diverses, le gouvernement Sud Africain a été contraint depuis 1976 à l'assouplissement de l'apartheid par des concessions telles que :

- la disparition des écriteaux : réservé aux blancs/interdits aux noirs
- l'ouverture des bibliothèques à tous dans de nombreuses villes,
- l'autorisation pour les noirs de manger dans les wagon-restaurants mais à des tables séparées,
- le recrutement d'agents de police noirs pour régler la circulation mais sans droit de verbaliser contre les blancs,
- accès des noirs à certains hôtels de classe internationale, à certaines salles de théâtres du CAP et de JOHANESBURG,

- Intégration des joueurs noirs dans les équipes sportives engagées dans les compétitions internationales,
- l'abolition des laissez-passer en 1986.

Ces victoires relativement mineures aujourd'hui étaient importantes à l'époque car elles vont conforter les noirs dans leur lutte et accélérer l'évolution de l'opinion noire. Avec l'arrivée du Président De Klerk, le monde va assister à des changements importants tels que ceux qui ont été annoncés le 17 Avril 1989 devant l'Assemblée Nationale et qui concernent la réforme du "Group Area Act" et du "Land Act". Ces deux annonces sont importantes car elles touchent deux des principaux piliers de l'apartheid. C'est sans doute la raison pour laquelle le Président De Klerk s'est dépêché d'ajouter ceci : "Toute réforme concernant l'utilisation des terres devrait tenir compte des principes de la libre entreprise, de la sécurité de jouissance et des droits de propriété acquis..." Les efforts de la communauté pour la recherche d'une "solution pacifique, juste et durable" ont récemment porté des fruits plus significatifs par la levée du bannissement de l'ANC et du PAC, permettant ainsi un dialogue entre le gouvernement de De Klerk et la résistance noire à propos du démantèlement de l'apartheid.

En juin 1990, le Secrétaire Général des Nations Unies a envoyé en Afrique du Sud, une équipe qui a non seulement discuté avec le gouvernement mais a également travaillé et écouté les structures d'expression de la population dont notamment l'ANC, le PAC, l'INKATA, les Syndicats, la Communauté des Chercheurs, les Eglises, etc.

Il est heureux de relever que l'Equipe a rencontré et discuté avec la Fédération des Femmes Africaines sous la présidence de Mme Albertina SISULU (Dimanche 17 Juin 1990).

Même si cette séance de travail a eu lieu un dimanche et tout juste à la fin de la mission (9 - 19 Juin 1990), l'Equipe des Nations Unies a eu le mérite de ne pas oublier les femmes.

#### IV L'INTEGRATION DES FEMMES NOIRES DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT D'UNE AFRIQUE DU SUD LIBEREE DE L'APARTHEID

Ce qui frappe le plus lorsqu'on lit la documentation disponible sur l'Afrique du Sud, c'est le silence et la cécité à propos des sexes. Vous pouvez consulter des centaines de pages sans rencontrer le mot "Femme". Ceci n'est guère étonnant car en Afrique du Sud, on est avant tout et surtout noir, indien, métis ou blanc. Même le décompte des morts se fait en termes de discrimination raciale.

Ainsi, en 1960, on sait que lors du soulèvement de SHARPEVILLE, il y eut : 69 morts et des centaines de blessés, 11.279 Africains, 98 blancs, 90 indiens et 36 métis furent arrêtés.

A SOWETO, on a dénombré selon les chiffres officiels 176 tués dont 2 blancs, 1.139 blessés et 1.290 arrestations.

La quasi invisibilité de la lutte des femmes est sans doute due au fait qu'elles se tiennent toujours aux côtés de leurs frères, époux et enfants. Habitues à se dévouer et à se sacrifier, leur souffrance est souvent indirecte et leur rébellion se manifeste pour et avec les autres. On a tendance à mettre sur le compte de son statut d'épouse de Nelson MANDELA le harcèlement que Winnie MANDELA a subi et continue de subir de la part du gouvernement Sud Africain :

- 13 années d'assignation à résidence

- arrestation du 13 Août au 28 Décembre en 1976 en vertu de la loi de sécurité interne.

D'une manière générale, on devrait juger à sa juste valeur le refus du droit à l'éducation, à la santé, au travail, à la liberté et à la vie que l'apartheid impose aux femmes noires dans leur grande majorité.

C'est sans doute pour cette raison qu'en sortant de prison, le 11 Février 1990, Nelson MANDELA s'est exprimé en ces termes: "Je rends hommage aux mères, aux épouses et aux soeurs de notre nation. Vous êtes la pierre angulaire de notre lutte. C'est vous qui avez souffert de l'apartheid plus que nul autre". "Il me reste enfin à exprimer ma profonde gratitude à ma femme et à ma famille, qui m'ont donné la force de supporter ces longues années de solitude en prison. Je suis certain que c'est vous qui avez le plus souffert".

Face à l'urgence impérative de combattre l'apartheid, il peut être presque indécent de parler d'hommes et de femmes alors que c'est la qualité même d'êtres humains qui est refusée à ces personnes. Un proverbe Bambara dit que : "Lorsque l'année est mauvaise, on ne compte plus les mois..."

" Mais quand l'horizon s'éclaircit, il est nécessaire de faire attention aux détails, en l'occurrence à l'égalité entre les sexes, un des aspects de la justice sociale.

En effet, l'article 7 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclame "Tous (les êtres humains) sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi...". C'est en référence à cette égalité sans doute que la Charte de la Liberté adoptée par l'ANC le 26 Juin 1955 comporte la déclaration suivante : "L'AFRIQUE du SUD appartient à tous ceux qui y vivent, aux blancs comme aux noirs.

Seul un Etat démocratique fondé sur la volonté de tous peut assurer à tous, sans distinction de race, de couleur, de sexe<sup>5</sup> ou de croyance les droits qui leur reviennent de par la naissance".

Il convient aussi de souligner ici le rôle que les Nations Unies ont joué pour attirer l'attention du monde sur le rôle des femmes noires et leur droit à la justice.

Tout d'abord, la journée du 9 Août est une journée internationale de solidarité avec la lutte des femmes d'Afrique du Sud et de Namibie, en souvenir de la bravoure de celles qui, les mains nues, ont défié il y a 36 ans la loi sur les laissez-passer du gouvernement Sud Africain.

Lors de la Conférence Mondiale à mi-parcours de la décennie de la Femme, les femmes du monde réunies à COPENHAGUE (1980) ont adopté un programme spécial pour les femmes victimes de la discrimination raciale en Afrique Australe.

Les stratégies d'Arusha pour la promotion de la Femme en Afrique au-delà de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1984) comporte des recommandations spécifiques relatives à l'apartheid en Afrique du Sud et en Namibie. Les stratégies proposées soulignent, entre autres, qu'on devrait :

- "a) aborder en même temps les questions d'égalité, de développement et de paix, étant donné que leurs relations d'interdépendance sont d'une douloureuse réalité pour le régime d'apartheid.

---

<sup>5</sup>C'est l'auteur de ce document qui souligne

b) fixer des objectifs pour :

- i) la lutte pour l'élimination de l'apartheid,
  - ii) la construction d'une société nouvelle.
- Pour ce faire, la fin de la décennie ou l'an 2000 ne sont peut-être pas nécessairement les délais appropriés".

En Afrique du Sud des pourparlers sont en cours pour la révision de la population Registry Act en même temps que celle de la loi fondamentale du pays, la constitution.

Les entretiens que l'Equipe des Nations Unies a eus avec le gouvernement en Juin 1990 ont permis d'obtenir des compléments d'information sur les changements en perspective.

En matière d'éducation et de santé, le gouvernement de De Klerk s'est engagé à favoriser l'accès des noirs à ces services de base dont la qualité devrait être nettement améliorée.

Le gouvernement reconnaît désormais que l'indépendance des homelands n'est pas une formule viable. Les déplacements forcés de la population noire ne sont plus considérés comme une solution et l'accord des occupants doit être requis avant l'incorporation de leurs terres dans les homelands déjà autonomes.

Le gouvernement envisage également de donner à bail ou de vendre aux agriculteurs noirs 2.000.000 ha appartenant à la South African Development Trust. Des constructions de logements sont prévues pour les migrants urbains dont le flux a augmenté avec la suppression des laissez-passer, entraînant ainsi une hausse vertigineuse des loyers. L'Equipe des Nations Unies a également enregistré l'intention du gouvernement d'abroger la législation d'urgence relative aux médias et d'assurer un plus grand accès de tous à la radio même si la South African Brand Casting Corporation était privatisée.

Enfin, les négociations concernant l'élaboration d'une nouvelle constitution devrait favoriser la mise en place effective d'une société unie, démocratique et non raciale. Lors de la récente tournée qu'il a effectuée au Gabon et au Congo, le Vice-Président Nelson MANDELA a, à juste raison, déclaré que le "moment n'est pas venu de mettre fin à la politique des sanctions. Le faire équivaldrait à arrêter la réforme qui doit conduire à la fin de l'apartheid". Mais le Vice-Président a aussi parlé "des derniers kilomètres de marche qui nous séparent de la liberté".

Pour les femmes Sud Africaines, cette dernière phase de la lutte de libération est importante car l'expérience a montré que la fin des luttes de libération nationale ne coïncide pas toujours avec la libération des femmes et l'instauration d'une société équitable garantissant les mêmes droits aux hommes et aux femmes.

A présent, que le Gouvernement accepte de négocier avec les partis politiques, les syndicats, les organisations de masse et les églises, il importe de "permettre aux femmes de renforcer leur rôle politique, diplomatique, économique, social et d'affirmer leur rôle dirigeant dans le combat" et dans la construction nationale.

Selon Dr Lucille MAIR, membre du Groupe de Soutien aux Femmes d'Afrique du Sud : "Leur réponse au défi de la lutte de libération a souvent aiguisé et mis en valeur des qualités inestimables au moment où se profile l'espoir d'une Afrique Méridionale prête à s'engager dans un processus de développement authentique".

Oui, l'heure de la vigilance est venue afin que dans le parcours "des derniers kilomètres qui nous séparent de la liberté" les femmes ne soient pas reléguées sur le bas côté de la route et rejetées hors du peloton de tête...

Ayant bu avec les hommes et jusqu'à la lie, la coupe amère de l'apartheid, les femmes doivent être reconnues comme des interlocutrices et des partenaires indispensables dans une Afrique du Sud Nouvelle.